



Devenir accueillant familial d'une personne âgée ou d'une personne handicapée, pourquoi pas vous ?

Devenir accueillant familial pour recevoir chez soi, à la journée* ou de façon permanente, une personne âgée ou un adulte handicapé et lui offrir un cadre de vie familial et sécurisant.

...✦ **Accompagner, soutenir et accueillir** les personnes âgées, handicapées, vulnérables, qui vous sont confiées.

...✦ **Être disponible, partager** son quotidien et celui de sa famille, en acceptant les différences liées à l'âge ou au handicap de la personne accueillie.

...✦ **Travailler à domicile,** permettre de **concilier** vie professionnelle et vie familiale.

L'accueil familial, c'est une **envie de partager**, un **projet familial**, une **reconversion**, une **contrepartie financière**, une **rencontre**.

Ce projet vous intéresse ?

Pour en savoir plus et définir votre projet d'accueil familial, contacter les services du Conseil général de Loire-Atlantique
02 51 17 21 79

* Un nouveau service mis en place par le Département.



Conseil général de Loire-Atlantique
Direction Générale Adjointe de la Solidarité
3 quai Ceineray – BP 94109 – 44041 Nantes Cedex 1
Tél. 02 51 17 21 79 – Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr

Mise en page et impression : Conseil général de Loire-Atlantique
Crédits photo : IStock
Décembre 2011